



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC

Le 7 novembre 2018

Madame Lina Labbé  
Mairesse de Saint-François Île d'Orléans  
554, rue Lemelin  
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec)  
G0A 3S0

**Objet : Pointe d'Argentenay**

Madame la Mairesse,  
mesdames et messieurs les conseillers,

La Fédération Histoire Québec (FHQ) a été interpellée au cours des derniers mois par des citoyens de votre municipalité ainsi que par des organismes soucieux de la préservation du patrimoine, au sujet du projet qui est à l'étude afin de convertir la Pointe d'Argentenay en site de villégiature. Après les informations qui nous ont été acheminées, nous avons fait nos propres recherches afin d'avoir une connaissance plus précise du projet. C'est cette analyse qui nous amène à cette correspondance.

Depuis de nombreuses années, plusieurs citoyens ont levé le drapeau de la vigilance quant à l'avenir de nos sites patrimoniaux reconnus par le Gouvernement. De ces sites, celui de l'Île-d'Orléans est particulièrement sensible : situé près de Québec, au centre du fleuve, il possède une valeur identitaire et patrimoniale supérieure mais attire la convoitise de gens qui recherchent des lieux de prestige pour s'installer. De plus, la protection que devrait offrir le zonage agricole du territoire ne semble pas un frein à un développement effréné.

Rappelons que l'Île d'Orléans dans sa totalité possède un statut de site patrimonial depuis 1970. La Pointe d'Argentenay est un secteur exceptionnel de l'Île d'Orléans, pour ses percées visuelles entre autres, qui a été protégé par son statut, mais aussi jusqu'à maintenant, par ses propriétaires. La côte riveraine est depuis des décennies la propriété des Scouts du District de Québec qui l'utilisait à l'origine pour les séjours de ses groupes. L'autre élément important est la pointe elle-même, maintenant acquise par la Conservation de la Nature du Canada et qui est acquise à la conservation et à la mise en valeur.

Malheureusement, afin de « rentabiliser » son site, le District scout de Québec a pensé louer pour 40 ans son terrain à la firme Huttopia Amérique afin qu'elle y implante ses activités récréotouristiques d'une ampleur et d'une diversité sans rapport avec les activités du groupe de scouts, le tout pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes.

De plus, ces aménagements d'hébergement exigeraient d'y construire des infrastructures de service : nouveaux chemins, aqueduc, toilettes et douches, des bâtiments d'hébergement du personnel et des aires de jeu. Ces constructions auront des impacts énormes qui vont à l'encontre même des éléments importants propres à ce site patrimonial et causeront la perte d'intégrité paysagère et patrimoniale du site.

Autre impact qui touchera une grande partie de l'Île, l'augmentation du trafic routier à partir du pont de l'île pour rejoindre la Pointe d'Argentenay à travers les municipalités de de Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François, en plus de troubler la quiétude du secteur, diminuerait son attrait et son potentiel de mise en valeur. Faut-il vous rappeler, madame la mairesse, que le secteur que vous souhaitez développer fait partie d'un double zonage particulier afin de le préserver ? En plus du zonage patrimonial, l'ensemble du terrain est en zone agricole protégée.

L'Île présente déjà beaucoup d'attrait auprès de la population du Québec et des visiteurs étrangers pour ses qualités paysagères, son patrimoine architectural et ses produits agricoles de plus en plus reconnus. Dans ce contexte, point n'est besoin à notre avis d'un projet démesuré qui viendra défigurer un paysage remarquable et encombrer le Chemin Royal. Gardons la beauté de ce panorama au profit de toute la population. L'Île est un joyau, préservons son intégrité.

Soyez assurée, madame la mairesse, que la FHQ est consciente des besoins que la municipalité a de développer la richesse économique de son territoire. Nous croyons cependant que ce projet invasif se ferait au détriment des caractéristiques importantes du lieu et nuirait à leur mise en valeur. Ce serait avec grand plaisir que nous collaborerons avec vous afin de trouver des solutions qui pourront mettre en valeur le lieu, mais aussi améliorer l'impact que cela aura sur votre municipalité.

Veillez agréer, madame la mairesse, l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-Louis Vallée  
Comité du patrimoine  
Fédération Histoire Québec



Clément Locat, président  
Comité du patrimoine  
Fédération Histoire Québec

c.c. M. Harold Noël, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans  
M. Claude Rodrigue, directeur. Direction territoriale de la Capitale Nationale, MCCQ  
M<sup>me</sup> Line Ouellet, présidente du CPCQ  
M<sup>me</sup> Nathalie Roy, ministre de la Culture et communications

*La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui 280 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et*

*dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, qui réunit à ce jour quelque 55 000 membres individuels. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois qui est significatif.*